

Ce 3<sup>ème</sup> colloque annuel de l'Institut de Recherches Stratégiques de l'Ecole Militaire (IRSEM) qui s'est tenu ce 14 novembre 2012 à l'Ecole militaire, a rassemblé militaires et universitaires sur l'intérêt des stratégies nationales. Elles ont été abordées sous plusieurs angles : les stratégies nationales s'érodent-elles, quels sont les défis nouveaux de l'environnement stratégique, quel pourrait être leur avenir ? En cette période de rédaction du Livre blanc, ce colloque a sans doute apporté un éclairage mais tardif. Il n'en a pas été moins intéressant et dans l'attente des actes d'ici quelques semaines ou mois, il me semble utile de réagir aux nombreux propos de cette journée. Je conclurai sur notre organisation pour la réflexion stratégique.

### Un colloque riche en réflexions

Avant tout, j'ai apprécié cette référence du professeur Ramel au général Poirier. J'ai eu l'opportunité de le rencontrer chez lui à l'époque de la rédaction de ma thèse et avais été impressionné par son intelligence. Colonel, il a été l'un des contributeurs au premier Livre blanc de 1972 et l'un des artisans de la stratégie de dissuasion nucléaire... Du coup il avait été mis à l'écart pour cela par sa hiérarchie.

J'ai aussi grandement apprécié l'intervention du général de corps d'armée Hervé Charpentier, nouveau gouverneur de Paris. Il a très justement rappelé le sens national de l'engagement de nos soldats et du sang versé tout en soulignant que bien souvent le militaire sur le terrain a dû mal à décliner, sinon à comprendre, la vision politique. Le stratège militaire a vocation à proposer une stratégie au politique mais il me semble qu'il a perdu sa place de conseiller au profit du stratège politique.

Outre peut-être l'absence de connaissance des questions militaires, une explication se trouve dans le temps décalé entre une politique à conduire dans un temps électoral qui se concilie difficilement avec le temps militaire de la stratégie. Le stratège militaire ne vit pas dans le temps des élections mais dans celui des opérations et il doit assurer la cohérence de la stratégie à travers plusieurs gouvernements.

Ce colloque aurait cependant mérité de préciser le cadre de la réflexion stratégique. Comme l'a évoqué le général (2S) Perruche dans son intervention en fin de journée, mieux situer la stratégie militaire au sein de la stratégie générale aurait permis un éclairage différent. Une stratégie nationale a sans aucun doute plusieurs niveaux, au moins pour permettre à chacun des acteurs d'agir en pleine responsabilité. La notion de nation aurait pu aussi être précisée d'une manière plus directe. Parlions-nous de la France avec son histoire ou d'une nation générique ? La réflexion à l'aune de l'exception française aurait mérité d'être précisée.

Notre histoire a cependant été largement mise en avant pour éclairer le présent. L'intervention d'Hervé Drévilion, directeur de domaine à l'IRSEM, a rappelé l'intérêt de la raison d'Etat à partir de la référence historique au XVII<sup>e</sup> siècle avec cette réflexion d'actualité : dans quelle mesure la guerre est-elle l'expression du corps politique ? La stratégie ne se pense-t-elle dans le cadre de la nation, de l'Etat ? S'il n'y a pas de communauté nationale, peut-il avoir une stratégie nationale ? Celle-ci existe parce qu'elle mobilise.

## Quelques faiblesses de la stratégie nationale ont été soulignées.

La peur occidentale des pertes au combat – je pourrai aussi ajouter celle d’otages – a été exprimée à de multiples occasions lors de ce colloque. La mort au combat du soldat même professionnel influe désormais sur la stratégie militaire de l’Etat et devient un enjeu stratégique.

Le refus de désigner un ennemi a aussi été identifié comme une faiblesse de la réflexion stratégique car comment définir une stratégie efficace sans identifier l’ennemi, sujet aujourd’hui peu traité. Je renverrai volontiers à un article que j’ai écrit sur la [conceptualisation de l’ennemi](#) en 2006 (voir aussi les [nombreux écrits](#) des officiers stagiaires sur ce site) car cela m’avait interpellé. Aujourd’hui, le terme « ennemi » serait plutôt exprimé pour le territoire national (Cf. propos sur RTL de Manuel Valls le 12 novembre 2012)...

De fait, un acteur devient un ennemi lorsqu’il veut satisfaire ses objectifs par un comportement violent, notamment par l’emploi des armes et par son refus d’appliquer les règles de conciliation. Il constitue à ce moment une menace pour la collectivité et la désignation « officielle » de l’ennemi est de la responsabilité du pouvoir politique.

Pour moi, le comportement tel que défini précédemment « crée » l’ennemi et donc conduit à l’élaboration d’une stratégie donnant la fin et les moyens. Bien sûr, pour éviter l’affrontement, toute une stratégie d’influence, sinon d’intimidation, doit se mettre en place notamment en alertant des lignes à ne pas franchir pour ne pas devenir un « ennemi ». Néanmoins, un manque de clarté dans les fins, les messages, un déficit de détermination affichée et réelle, affaiblissent alors toute stratégie et donnent le prétexte à l’affrontement pour rechercher une paix « d’après » plus profitable que la paix « d’avant » le conflit (Cf. Liddell Hart).

La réponse qui est apparue en fin de ce colloque est que toute stratégie crédible ne peut être que nationale dès lors qu’elle s’appuie sur le prix du sang, sur le dépassement individuel et collectif. Seule une cause nationale peut justifier ce sacrifice. Une stratégie nationale permet de rassembler la communauté nationale, de ne pas laisser vain le sacrifice du soldat y compris auprès de sa famille. La nation capable d’engager la vie de ses soldats est crédible. Cela signifie aussi des forces armées nécessaires pour intervenir. Déléguer cet engagement représenterait un affaiblissement dangereux de la souveraineté avec l’impression que les armées, presque mercenaires, servent des intérêts étrangers.

## Faire du site de l’école militaire un centre de la réflexion stratégique

Pour conclure et ouvrir le débat, ce colloque annuel aborde indirectement la problématique de la réflexion stratégique qu’a développé le contre-amiral (2S) Dufourcq (rédacteur en chef de la revue mensuelle [Défense Nationale](#)) dans un article « [Pour une université stratégique à l’Ecole militaire](#) » mis en ligne le 1<sup>er</sup> novembre dernier. Il évoque le lieu privilégié de l’Ecole militaire et son organisation sous la forme d’une université de défense qui permettrait le développement de la pensée stratégique.

Cependant, ce qu’il propose ne me semble pas être la solution la mieux adaptée. Certes, un commandement militaire unique y serait grandement utile au titre de l’efficacité et pour

organiser les quelque 58 organismes présents sur le site, un grand nombre n'étant pas concerné par la recherche stratégique. L'autorité légitime et naturelle reste effectivement dans ce cadre le directeur de l'institut des hautes études de la défense nationale, un général de corps d'armée, qui est aussi aujourd'hui directeur de l'enseignement militaire supérieur.

Outre cette fonction organique, sa mission serait cependant d'assurer une vraie synergie entre la recherche stratégique (IRSEM, le conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégique), l'enseignement militaire supérieur (EMS) interarmées (Ecole de Guerre et centre des hautes études militaires), l'enseignement donné aux auditeurs (civils à 80%) de l'institut des hautes études pour la défense nationale.

L'intérêt d'une école doctorale dont les officiers de l'Ecole de Guerre est aussi une problématique à évoquer, ce qu'a fait Olivier Kempf sur son [blog](#). Effectivement, proposer un doctorat lié à l'art ou à la science militaire, qu'il faudrait rattacher sans doute aux sciences humaines et sociales, mériterait d'aboutir et cela implique une caution universitaire.

En organisation, cela conduirait donc bien à une centralisation du commandement. Cependant, affecter un recteur adjoint du directeur de l'IHEDN/EMS ne me paraît pas répondre à l'ensemble des besoins. En revanche, il s'agirait de disposer de trois directeurs adjoints au titre de l'enseignement militaire supérieur, de la recherche et du rayonnement, celui-ci étant dissocié du rôle de la DICOD chargée de la communication du ministre de la défense.

Seule la recherche devrait être sous l'autorité civile d'un membre reconnu de la communauté universitaire mais subordonné au commandement militaire pour assurer une synergie en phase avec les intérêts des armées qui, bien sûr, financent la recherche stratégique. « Qui finance, commande » est un principe ancien à respecter surtout dans une période à forte contrainte budgétaire. Cela nécessiterait enfin un état-major renforcé pour assurer le fonctionnement organique du site, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Cela ne peut être qu'une fonction de commandement bien identifiée et effectivement sous l'autorité du directeur de l'IHEDN/EMS.